AFTRAL

Apprendre et se former en transport et logistique

RAPPORT de Visite Générale Périodique (VGP)

Chariot Élévateur Automoteur de Manutention à Conducteur Porté.
(Arrêté du 01 mars 2004)

Centre de : VITROLLES

N° de Parc : C 571

Vérifié par : Christophe MARIANI

Le : 29/04/2026

Date de validité de la VGP :

Le : 28/04/2027

Vérification consignée sur le registre de sécurité

Le : 29/04/2026

N° parc : C 571	Marque : FENWICK	Type : N20	Série : W4X149T00257	Horamètre : 1571 h

AFTRAL

LISTE DES POINTS A EXAMINER

Cocher la case correspondante N: Normal A : Anomalie S : Sans ou non équipé

A – MAT	N	A	S
1 Fourches	X		
2 Accessoires			X
3 Tablier			X
4 Chaînes			X
5 Galets			X
6 Glissières			X
7 Coulisses			X
8 Vérins Levage	X		
9 Vérins inclinaison			X
10 Ancrages Mât.Vérins			X
11 Autres vérins			X

B – DIRECTION			
1 Boîtier			X
2 Vérin ou chaîne			X
3 Pivots			X
4 Biellettes – Rotules			X
5 Renvoi d'angle			X

C –FREINAGE			
1 Frein principal	X		
2 Frein stationnement			X
3 Frein secours			X
4 Circuit			X

D – ROUE	N	A	S
1 Fixation	X		
Jantes – moyeux	X		
3 Etat – Usure		X	

E – HYDRAULIQUE			
1 Distributeur	X		
2 Commandes	X		
3 Circuit	X		
4			

F – TRANSMISSION			
1 Boîte			X
2 Pont			X
3 Embrayage			X
4 Commandes			X

G – EQUIPEMENT ELECTRIQUE	N	A	S
1 Contact à clé	X		
2 « Homme mort »	X		
3 Batterie	X		
4 Indicateurs	X		
5 Voyants	X		
6 Eclairage – signalisation			X
7 Avertisseur	X		
8 Coupe circuit	X		
9 Digicode	X		

H – CHASSIS			
1 Etat carrosserie	X		
2 Etat peinture	X		
3 Protège tête -fixation			X
4 Siège			X
5 Plancher	X		
6 Support bouteille GPL			X
7 Carters			X
8 Tableau de Bord	X		

1 - MARQUAGE			
1 Plaque constructeur	X		
2 Marque de conformité	X		
3 Plaque de charge	X		
4 Symbolisation commandes	X		
5 Consignes sécurité	X		
6 Extincteur			X

J.- ESSAIS

Q1 : Charge nominale 2000 kg

Charge d'essais Q1 : 2000 kg

1. MOBILITE

Charge Q1 à 300 mm

Marche AV-AR	X		
Inversion	X		
Freinage AV-AR	X		

2 - GERBAGE

Gerbage - Reprise			x

3. FUITE HYDRAULIQUE

Mät vertical - Charge Q1

A hauteur maxi correspondante

Essais en 10 mn

Descente de la charge < à 100 mm

.....R.A.S.....

4 – Vitesse de descente

< à 0,6 m/s

Charge Q1 :inf. à 0,6m/s

5. **INSPECTION APRES ESSAIS**			
	x		

6 **Pose vignette de contrôle**			
	x		

AFTRAL

LISTE DES POINTS A EXAMINER

Cocher la case correspondante N: Normal A : Anomalie S : Sans ou non équipé

A – MAT	N	A	S
1 Fourches	X		
2 Accessoires			X
3 Tablier			X
4 Chaînes			X
5 Galets			X
6 Glissières			X
7 Coulisses			X
8 Vérins Levage	X		
9 Vérins inclinaison			X
10 Ancrages Mât.Vérins			X
11 Autres vérins			X

B – DIRECTION			
1 Boîtier			X
2 Vérin ou chaîne			X
3 Pivots			X
4 Biellettes – Rotules			X
5 Renvoi d'angle			X

C –FREINAGE			
1 Frein principal	X		
2 Frein stationnement			X
3 Frein secours			X
4 Circuit			X

D – ROUE	N	A	S
1 Fixation	X		
Jantes – moyeux	X		
3 Etat – Usure		X	

E – HYDRAULIQUE			
1 Distributeur	X		
2 Commandes	X		
3 Circuit	X		
4			

F – TRANSMISSION			
1 Boîte			X
2 Pont			X
3 Embrayage			X
4 Commandes			X

G – EQUIPEMENT ELECTRIQUE	N	A	S
1 Contact à clé	X		
2 « Homme mort »	X		
3 Batterie	X		
4 Indicateurs	X		
5 Voyants	X		
6 Eclairage – signalisation			X
7 Avertisseur	X		
8 Coupe circuit	X		
9 Digicode	X		

H – CHASSIS			
1 Etat carrosserie	X		
2 Etat peinture	X		
3 Protège tête -fixation			X
4 Siège			X
5 Plancher	X		
6 Support bouteille GPL			X
7 Carters			X
8 Tableau de Bord	X		

1 - MARQUAGE			
1 Plaque constructeur	X		
2 Marque de conformité	X		
3 Plaque de charge	X		
4 Symbolisation commandes	X		
5 Consignes sécurité	X		
6 Extincteur			X

J.- ESSAIS

Q1 : Charge nominale 2000 kg

Charge d'essais Q1 : 2000 kg

1. MOBILITE

Charge Q1 à 300 mm

Marche AV-AR	X		
Inversion	X		
Freinage AV-AR	X		

2 - GERBAGE

Gerbage - Reprise | | | x |

3. FUITE HYDRAULIQUE

Mât vertical - Charge Q1

A hauteur maxi correspondante

Essais en 10 mn

Descente de la charge < à 100 mm

.....R.A.S.....

4 – Vitesse de descente

< à 0,6 m/s

Charge Q1 :inf. à 0,6m/s

5. INSPECTION APRES ESSAIS | x | |

6 Pose vignette de contrôle | x | |

CODES Ex : A8	ANOMALIES CONSTATEES (succinctement)	DECISIONS PRISES				
		Surveiller	Contrôler	Réparer	Régler	Remplacer

Observations générales :

Etat satisfaisant.

Recommandation :

- le matériel peut être maintenu en service

Visa de l'agent vérificateur : Christophe MARIANI

Le : 06/05/2025

DECISION DU DIRECTEUR DE CENTRE

☒ Maintien en service ☐ Non maintenu en service

Visa de la Direction : Cédric GUILBOT

Le 06/05/2025

AFTRAL
368 bd Henri Barnier
CS 10170
13322 MARSEILLE CEDEX 16
Tél. : 04 91 46 65 00
www.Aftral.com

Travaux achevés le :